

**CombiVal CR (200-2000)**    **MultiVal CRR (300-2000)**  
**CombiVal CSR (300-2000)**    **MultiVal CSRR (500-2000)**  
Chauffe-eau

**CombiVal C (200-2000)**  
Accumulateur de charge



CombiVal CR (200-1000)

## Suisse

Hoval AG  
General Wille-Strasse 201  
CH-8706 Feldmeilen  
Téléphone 044 925 61 11  
Téléfax 044 923 11 39

## France

Hoval SAS  
6, rue des Bouleaux  
F-67100 Strasbourg  
Téléphone 03 88 60 39 52  
Téléfax 03 88 60 53 24

## Export

Hoval Aktiengesellschaft  
Austrasse 70  
FL-9490 Vaduz  
Téléphone +423 399 24 00  
Téléfax +423 399 24 11

<b>1.</b>	<b>Remarques importantes</b>	
1.1	Consignes de sécurité.....	3
1.1.1	Explication des symboles.....	3
1.2	Informations générales.....	3
1.3	Garantie.....	3
2.1	Données de l'installation.....	4
<b>3.</b>	<b>Mise en service</b>	
3.1	Réglage de la température.....	5
<b>4.</b>	<b>Soins et entretien</b>	
4.1	Entretien, nettoyage et inspection.....	6
4.1.1	Nettoyage des parts de la carrosserie.....	6
4.2	Mise hors service/protection antigel.....	6
<b>5.</b>	<b>Liste de contrôles en cas d'éventuels défauts</b>	

## 1. Remarques importantes

### 1.1 Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et d'entretien peuvent engendrer certains dangers en raison des pressions élevées de l'installation et des températures élevées et ne doivent être effectués que par des techniciens spécialisés.

Il convient, en outre, de respecter toutes les consignes de sécurité figurant dans la documentation.

#### 1.1.1 Explication des symboles



**Remarque :**  
**Vous obtiendrez ici des informations importantes**



**Consignes de sécurité :**  
**Avertit d'un danger pour les personnes**



**Consignes de prudence :**  
**Avertit d'un risque pour les machines et les installations.**

### 1.2 Informations générales

Avec cet achat, vous avez opté pour une installation moderne. Des contrôles qualité et des améliorations permanentes ainsi que des vérifications de fonctionnement en usine vous garantissent un appareil techniquement parfait.

Veillez lire précisément ces instructions, qui vous indiqueront comment ce chauffe-eau doit être utilisé et ce qui doit être considéré. Pour toute autre information, nos services de vente et après-vente vous renseigneront volontiers.

#### Entretien et maintenance

Pour des raisons d'hygiène et d'économie d'exploitation, il est indispensable de procéder régulièrement nettoyage et dégagement du chauffe-eau. Les intervalles de nettoyage dépendent de la dureté de l'eau, de la température de service et de la consommation d'eau chaude.

#### Nettoyage

Si nécessaire, il est possible de nettoyer l'installation à l'aide d'un chiffon humide. L'utilisation de produits de nettoyage n'est pas recommandée.

#### Montage de composants supplémentaires

Le montage de composants supplémentaires non testés avec l'appareil peut nuire au fonctionnement. Nous nous dégageons de toute garantie et responsabilité en cas de dommages en résultant.

### 1.3 Garantie

Avec l'achat de ce chauffe-eau Hoval, vous bénéficiez d'une garantie assurant une protection étendue, conforme à nos conditions de vente et de garantie. Veuillez remarquer que cette garantie ne peut être accordée que si les travaux énumérés ci-dessous sont exécutés exclusivement par un installateur agréé:

- Mise en place, installation, raccordement et mise en service
- Modification de l'installation
- Entretien et nettoyage intérieur, resp. ouverture de la bride
- Vidange, mise en service, remise en service.

## 2. Mise en place et installation



Observez que la mise en place, le raccordement et la mise en service du chauffe-eau doivent être confiés exclusivement à une entreprise agréée.

Les modifications sur le chauffe-eau, aux raccordements d'eau et de chauffage et aux branchements électriques doivent exclusivement être confiées à un professionnel. Aucune modification ne doit être exécutée sur la soupape de sécurité et à la conduite d'échappement.

### 2.1 Données de l'installation

A compléter par le monteur en chauffage :

Type de chauffe-eau : .....

N° de commande : .....

Année de construction : .....

Corps de chauffe électrique : ..... [kW]

Pression de service max. admissible chauffe-eau : ..... [bar]

Pression de service max. admissible système de chauffage : ..... [bar]

#### Numéros de téléphone importants:

Monteur en chauffage : .....

Plombier : .....

Electricien : .....

Fournisseur de gaz : .....

Ramoneur : .....

### 3. Mise en service

Lors d'un premier réchauffage ou après une longue période d'arrêt, l'eau chaude et les pleines performances de l'accumulateur ne seront disponibles qu'après le temps de réchauffage. Durant le processus de réchauffage, une certaine quantité d'eau pourrait s'écouler à travers la soupape de sécurité, en raison de la dilatation du volume d'eau. Ceci est normal et ne doit en aucun cas être empêché.



**La conduite d'échappement de la soupape de sécurité doit continuellement rester dégagée!**

#### 3.1 Réglage de la température

Pour des raisons économiques et hygiéniques, nous recommandons de régler la température de l'eau chaude à 60 °C. Une température de 60 °C empêche la formation de légionnelles et garantit une économie maximale au sens de l'ordonnance sur l'énergie. En cas d'eau très (dure) forte teneur en tartre, l'entartage de l'accumulateur, du circuit d'eau chaude et de la robinetterie s'en trouvera ralenti.



**Une température d'eau chaude trop élevée présente en outre le risque de brûlures.**

Le réglage de la température s'effectue normalement sur le tableau de commande du générateur de chaleur. La température est également réglable au moyen d'un thermostat (livrable comme accessoire) monté sur le chauffe-eau.

Au cas où le chauffe-eau est équipé d'un corps de chauffe électrique, le réglage de température s'effectue sur le bouton thermostatique du corps de chauffe. Sur une installation combinée, par exemple avec installation solaire, le réglage de la température peut s'effectuer sur d'autres dispositifs de réglage.

## 4. Soins et entretien

### 4.1 Entretien, nettoyage et inspection

Pour des raisons d'hygiène et d'économie d'exploitation, il est indispensable de procéder régulièrement nettoyage et dégagement du chauffe-eau. Les intervalles de nettoyage dépendent de la dureté de l'eau, de la température de service et de la consommation d'eau chaude.

Les travaux de nettoyage doivent être uniquement effectués par un personnel qualifié, formé à cet effet ou par le service après-vente de Hoval.

C'est pourquoi nous vous conseillons de signer un contrat d'entretien avec le service après-vente Hoval ou avec une entreprise spécialisée homologuée.

#### 4.1.1 Nettoyage des parts de la carrosserie

La meilleure manière de procéder est d'utiliser un chiffon humide et de l'eau savonneuse.

### 4.2 Mise hors service/protection antigel

- En cas de risque de gel, l'accumulateur doit être laissé en service.
- Lors d'une mise hors service, le chauffe-eau doit être vidé complètement.
- Lors de la vidange, de l'eau chaude peut s'écouler!

En cas de risque de gel, observez que non seulement l'eau contenue dans le chauffe-eau et les conduites d'eau chaude pourrait geler, mais aussi que les conduites d'eau froide et la robinetterie pourraient être exposées au gel. Il est par conséquent judicieux de vider toutes les conduites et la robinetterie contenant de l'eau. Du côté du chauffage, l'eau de chauffage doit également être complètement vidée.

La vidange de l'accumulateur et du circuit de chauffage, la mise hors service du chauffage ainsi que la remise en service doivent uniquement être exécutées par une entreprise agréée.

## 5. Liste de contrôles en cas d'éventuels défauts

Dérangement	Contrôle / Cause	Solution
<b>PAS - Producteur de chaleur hors service</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Producteur de chaleur hors service</li> <li>Sélecteur d'énergie d'eau chaude ne se trouvant pas sur producteur de chaleur</li> <li>Pompe de charge bloquée ou défectueuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier que le producteur de chaleur est prêt à fonctionner, et l'enclencher.</li> <li>Placer le sélecteur sur producteur de chaleur</li> <li>Libérer la pompe de charge ou la remplacer (faire appel au service après-vente)</li> </ul>
<b>PAS d'eau chaude en réchauffage électrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Corps de chauffe électrique déclenché</li> <li>Pas de courant au corps de chauffe électrique</li> <li>Protection thermique entrée en action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enclencher ou commuter sur le chauffage électrique</li> <li>Contrôler le fusible et le cas échéant enclencher</li> <li>Contrôler le thermostat ou le remplacer (faire appel au service après-vente)</li> </ul>
<b>Trop peu d'eau chaude, temps de chauffage excessif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Température de départ du chauffage pour le chauffe-eau trop basse</li> <li>Débit d'eau primaire insuffisant</li> <li>Echangeur thermique entartré</li> <li>Chauffage électrique: <ul style="list-style-type: none"> <li>corps de chauffe entartré</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la température de départ du chauffage</li> <li>Régler une puissance supérieure pour la pompe de charge</li> <li>Faire nettoyer et détartrer (faire appel au service après-vente)</li> <li>Faire détartrer ou remplacer le corps de chauffe (faire appel au service après-vente)</li> </ul>
<b>Température d'eau chaude sanitaire trop basse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le thermostat ou le régulateur se déclenche trop tôt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Régler le thermostat ou le régulateur</li> </ul>
<b>Fuite du chauffe-eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Joint de la bride d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Resserrer les vis de la bride, le cas échéant remplacer le joint (service après-vente)</li> </ul>



**Veillez utiliser la liste ci-dessus pour effectuer les contrôles en cas de dérangement. Si vous ne pouvez pas résoudre le problème, veuillez contacter le monteur en chauffage ou le service après-vente Hoval.**

## Suisse

### Hoval SA

General Wille-Strasse 201  
CH-8706 Feldmeilen  
Téléphone 044 925 61 11  
Téléfax 044 923 11 39  
www.hoval.ch  
info@hoval.ch

### Suisse Romande

Case postale 225, 1023 Crissier 1  
Tél. 0848 848 363, Fax 0848 848 767  
crissier@hoval.ch

### Bâle

Schneckerstrasse 9, 4414 Füllinsdorf  
Tél. 0848 640 640, Fax 0848 640 641  
kc.basel@hoval.ch

### Zurich / Electro-Oil

General Wille-Strasse 201, 8706 Feldmeilen  
Tél. 0848 811 930, Fax 0848 811 931  
kc.zuerich@hoval.ch

### Suisse orientale

General Wille-Strasse 201, 8706 Feldmeilen  
Tél. 0848 811 920, Fax 0848 811 921  
kc.ostschweiz@hoval.ch

### Vaduz

Austrasse 70, FL-9490 Vaduz  
Tél. 00423 399 28 00, Fax 00423 399 28 01  
kc.vaduz@hoval.ch

### Ticino

Via Cantonale 34A, 6928 Manno  
Tél. 0848 848 969, Fax 091 610 43 61  
manno@hoval.ch

### Berne

Aemmenmattstrasse 43, 3123 Belp  
Tél. 031 818 70 00, Fax 031 818 70 01  
kc.bern@hoval.ch

### Suisse central

General Wille-Strasse 201, 8706 Feldmeilen  
Tél. 0848 811 940, Fax 0848 811 941  
kc.zent.schweiz@hoval.ch

### Génie Climatique

Case postale 225, 1023 Crissier 1  
Tél. 0848 811 950, Fax 0848 811 951  
genieclimatique@hoval.ch

## France

### Hoval SAS

6, rue des Bouleaux  
F-67100 Strasbourg  
Téléphone 03 88 60 39 52  
Téléfax 03 88 60 53 24  
www.hoval.fr

## Italie

### Hoval s.r.l.

Via per Azzano San Paolo, 26/28  
I-24050 Grassobbio (BG)  
Téléphone +39 035 52 50 69  
Téléfax +39 035 52 69.59  
www.hoval.it

## Allemagne

### Hoval GmbH

Humboldtstrasse 30  
D-85609 Aschheim-Dornach  
Téléphone +49 89 92 20 97-0  
Téléfax +49 89 92 20 97-77  
www.hoval.de

## Royaume Uni

### Hoval Ltd.

Northgate  
Newark  
Nottinghamshire NG24 1JN  
Téléphone +44 1636 67 27 11  
Téléfax +44 1636 67 35 32  
www.hoval.co.uk

## Autriche

### Hoval Gesellschaft mbH

Hovalstrasse 11  
A-4614 Marchtrenk  
Téléphone +43 50 365 - 0  
Téléfax +43 50 365 - 5005  
www.hoval.at